

Cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province de Liège



Le Ban



Bulletin
d'information
Décembre 2019



Diffusion restreinte

Sommaire

Appel à cotisation 2020	3
Treize de nos collègues français touchés au combat	4-6
Le Petit Mot du Président	7-9
Remise de commandement à l'EM Mil Prov LIEGE	10-12
Vœux du CRMRLg	13
Belgian Defence Cadets	14-19
Deux cadets invités au Palais royal	20-21
Freedom Guardian	22-23
CNCR 2019 : une équipe de la 4CRO y était	24-25
Prestation volontaire d'encadrement 2021	26-28
Exit nos bonnes vieilles SecPers, HR4U arrive !	29-31
Compte-rendu de l'Assemblée générale du CRMRLg	32-37
Le mémorial OTAN de Fréthun (FR)	38-39
Coup d'œil dans le rétroviseur	40-41
26 octobre – Challenge de tir « Commandant Mouton »	42-46
15 novembre – Repas de Corps du CRMRLg	47-49
Activités à venir :	
27 mars 2020 – Visite culturelle « Droixhe autrement »	50-51
25-26 avril 2020—Dropping des jeunes	52-53
15 mai 2020 – Tir pour partenaires	54-55

2020



Nous avons besoin de votre cotisation pour soutenir notre action !

*Pour rester membre du Cercle,
Pour être informé des activités,
Parce que simplement vous êtes...
... Militaire de Réserve*

virez, dès aujourd'hui, votre **cotisation 2020**
de **16,00 €** sur le compte

IBAN : BE73 0000 3936 8660
BIC : BPOTBEB1

*du Cercle Mil Res Liège
Rue Saint Laurent, 79
4000 LIEGE*

Communication : Nom, Grade et N° Mat

Treize de nos collègues français touchés en plein combat

Col Dominique DI DUCA
Président

Synthèse extraite de "defence.gov.fr" et commentaires par le Col DI DUCA.



13 militaires décèdent dans ce crash d'hélicoptère qui en fait la troisième plus importante perte d'hommes depuis les années '80. (Beyrouth 1983 – 58 décès, Uzbin AFG 2008 – 10 décès). Tous âgés de 22 à 43 ans, ils portaient une expérience et un savoir faire reconnu de tous. Parmi eux, deux d'entre eux étaient ou étaient passés par la **RESERVE**. Hommage.

Les 13 soldats étaient des officiers et des sous-officiers de la force Barkhane, décrits par l'état-major des Armées Françaises comme des soldats aguerris et rompus aux opérations extérieures. L'armée française a publié le portrait de ces militaires.

Capitaine Nicolas Mégard : Il avait 35 ans, était marié et père de trois enfants. Engagé en 2005 comme sous-officier dans un régiment d'artillerie, il est envoyé deux fois au Kosovo avant de passer officier puis de devenir pilote d'hélicoptère Tigre puis chef de patrouille. Il est envoyé au Mali quatre fois entre 2015 et 2017.

Capitaine Benjamin Gireud : Diplômé de Saint-Cyr, célibataire, il avait 32 ans. Il devient pilote d'hélicoptère en 2009 et effectue sa première opération extérieure au Tchad en 2013. Il participe ensuite à l'opération Serval en 2014 puis est envoyé quatre fois au Mali dans le cadre de Barkhane. Pilote d'hélicoptère Cougar, il était à nouveau déployé au Mali depuis l'été 2019.

Capitaine Clément Frisonroche : A 28 ans, il était marié et père d'un enfant. A sa sortie de Saint-Cyr, en 2015, il entre à l'école de l'aviation légère de l'armée de Terre et devient pilote d'hélicoptère d'attaque Tigre. Il était arrivé en septembre 2019 au Mali pour sa première opération extérieure.

Lieutenant Alex Morisse : Cet homme de 31 ans, pacsé, s'est engagé en 2011 en qualité d'officier sous contrat pilote et obtient son brevet de pilote d'hélicoptère appui-destruction. Envoyé en 2017 au Mali dans le cadre de l'opération Barkhane, il y effectue deux autres missions, en 2018 et 2019.

Lieutenant Pierre Bockel : A 28 ans, en couple, il allait bientôt être père. Fils du sénateur centriste Jean-Marie Bockel, il s'engage en 2011 comme officier sous contrat pilote et obtient sa qualification sur hélicoptère Puma. Il est envoyé quatre fois au Mali dans le cadre de l'opération Barkhane.

Le président de l'UNOR (Union Nat Français des officiers de Réserve) nous a informé que celui-ci était comme nos PVE ; alsacien d'origine, il avait décroché son premier brevet de pilotage à l'âge de 15 ans.

Adjudant-chef Julien Carette : Il avait 35 ans, vivait en couple, était père de deux enfants. Engagé à 18 ans, il devient sous-officier puis mécanicien volant à bord d'hélicoptère. Il est envoyé à plusieurs reprises en opérations extérieures (Côte d'Ivoire, Tchad, Mali, Burkina Faso, Afghanistan). Il était arrivé en novembre au Mali, comme mécanicien Cougar.

Brigadier-chef Romain Salles de Saint Paul : A 35 ans il était marié et père de deux enfants. Engagé en 2009 comme militaire du rang, il devient "membre opérationnel de soute" à bord des hélicoptères de combat. Il effectue deux missions au Gabon en 2013 et 2013, puis au Mali en 2015. Il est envoyé à Djibouti en 2017, puis à nouveau deux fois au Mali dans le cadre de l'opération Barkhane, en 2018 et 2019.

Capitaine Romain Chomel de Jarnieu : Ce célibataire de 34 ans s'est engagé **dans la réserve en 2012**. Il devient sous-officier un an plus tard et est promu lieutenant en 2015. Il est envoyé au Tchad pour la première fois dans le cadre de l'opération Barkhane puis y retourne un an plus tard, au Mali cette fois. Il devient en 2018 chef de détachement haute montagne, avant d'être promu capitaine en mai 2019.

Le président de l'UNOR (Union Nat des Off de Res - France) nous a informé que celui-ci était RESERVISTE. Originaire de Toulon, engagé au 4Reg Hussard il avait signé pour 10 années (+/- comme nos PVE).



Maréchal des logis-chef Alexandre Protin : Il avait 33 ans et vivait en couple. Il a accompli toute sa carrière au sein du 4e régiment de chasseurs alpins. Engagé en 2009, il devient brigadier deux ans plus tard, spécialiste du tir anti-char. Il est engagé trois fois au Mali, la dernière fois le 15 novembre 2019 comme tireur de mitrailleuse.

Maréchal des logis Antoine Serre : Cet homme de 22 ans, pacsé, s'engage en 2015 à l'école militaire de haute montagne de Chamonix et intègre rapidement le groupement de commando de montagne du 4e régiment de chasseurs. Il est envoyé au Mali en 2017 et 2018, en tant que chef de patrouille et équipier commando. Il avait entamé en septembre son troisième déploiement au Mali, en tant que secouriste de combat.

Maréchal des logis Valentin Duval : Ce célibataire de 24 ans s'est engagé au 4e régiment de chasseurs alpins en 2014. Il est spécialiste des réseaux mobiles et réussit tous ses stages en terminant major de sa promotion. Il intègre ensuite le groupement commando montagne du régiment. Il est envoyé trois fois au Mali, la dernière en qualité de chef de cellule radio.

Maréchal des logis-chef Jérémÿ Leusie : Il avait 33 ans et était pacsé. Il s'engage en 2007 au sein du 93e régiment d'artillerie de montagne, il devient opérateur radio-navigateur. Il est envoyé en Afghanistan où il obtient la croix de la valeur militaire en 2012. Il rejoint en 2018 le groupe commando de montagne et est envoyé trois fois au Mali.

Sergent-chef Andreï Jouk : A 43 ans il était marié et père de quatre enfants. Entré en 2008 à la Légion étrangère, il sort dans les meilleurs de sa formation initiale à Castelnaudary et rejoint le 2e régiment étranger du Génie comme sapeur d'assaut. Il réussit ensuite les tests et devient commando de montagne. Il est envoyé une fois en Afghanistan et deux fois au Mali, ainsi qu'en Guyane et quatre fois à Djibouti.

Lors de notre Assemblée Générale de ce 28 novembre 2019, une minute de silence a été respectée en leur souvenir.



Le Petit Mot du Président

*Col Dominique DI DUCA
Président*

Depuis septembre les activités ont repris et vous êtes invités à découvrir notre copieuse table des matières. Lors de l'assemblée générale, il a été signalé qu'en moyenne, une activité par mois est proposée aux membres du CRMR-Liège. Ces activités sont ouvertes soit aux membres soit aux familles et démontrent bien notre pluralité.



Un des défis majeurs de la Défense consiste à combler les départs. Nous payons aujourd'hui encore le fait d'avoir gardé tout le personnel d'encadrement issu de la période de la conscription puisque personne n'avait été délogé. Ces cadres arrivent aujourd'hui à l'âge de la pension et ce sont des cohortes d'entre 1500 et 2000 personnes qui quittent. A cela il faut ajouter ceux qui quittent en cours de contrat ou qui, passés à travers les mailles du filet du recrutement, quittent en cours de formation.

Pour ces derniers, c'est généralement, la condition physique, l'individualisme, le refus de se conformer à une certaine discipline, l'inter-nat et les distances qui sont des raisons d'abandon. Bref 2500 nouveaux militaires sont à trouver par an en supposant qu'ils vont tous rester, ce qui est un pari sur l'avenir.

Nos cadets sont préparés à ces situations et savent vers quoi ils s'engagent. 60% des cadets de la session 2018-2019 sont ou vont être actuellement en cours de formation à la Défense. Dans un an, nous reprendrons contact pour connaître leur situation.

Il y a un an, nous lançons l'idée de recruter les Réservistes aussi dans le bassin local et de les y instruire. Cela se discute mais rien n'arrive. Le recrutement figé sur « un nombre de places prévues » n'a AUCUN sens dans le cadre de la Réserve. On n'arrive déjà pas à compléter l'ensemble ; si on s'ingénie à limiter certaines fonctions, on bloque tout ou presque. Il faut arriver à recruter des Réservistes... Ils feront leurs choix dans les premières semaines de formation. Ceci ouvre plus de possibilités, assouplit un système archaïque vieux de l'époque des miliciens, rend le recrutement plus dynamique. En 2020, il faudra comprendre dans le département « recrutement et sélection » que lorsque quelqu'un veut quelque chose, c'est tout de suite et pas dans huit ou neuf mois ou l'année suivante. Les offres sont trop vastes en dehors et ce qui

est offert par le département ne laisse pas assez rêveur.

Un système de « candidature spontanée » de recrutement par internet a été mis sur pied. Dans certaines spécialités professionnelles, c'est celui qui marche le mieux (<https://www.mil.be/fr/content/candidature-spontanee>), encore faut-il que le gestionnaire de ces candidatures aie le temps. OR, chez DNR aussi on arrive à une forme de saturation.

Habitué à fonctionner sur un recrutement d'une quarantaine de réservistes par an à tout casser, l'équipe a été restructurée et les départs n'y ont pas été remplacés. Avec les appels 2018 pour 2019, on est passé à 250- 300 nouveaux. Il est facile de comprendre le surplus de travail avec tout ce qui s'en suit. Lors d'une rencontre informelle, avait été proposé d'ouvrir quelques places pour des Réservistes intéressés par les RH. A notre connaissance, aucune suite n'a (encore) été donnée.

Ayant abordé ce sujet en réunion à l'URNOR, il nous a été répondu qu'actuellement les préoccupations étaient de solutionner les affaires de statut et d'assurance des Réservistes. Tout le reste pouvant rester au placard ou presque. Dont acte.

Lors de nos visites au Centre de Formation de Base à ARLON, nous abordons l'appartenance aux Cercles de Réservistes. Vous qui lisez ces lignes ne devez plus être convaincus, mais ce sont « les autres ». Il est pourtant relativement simple d'inviter d'autres à nous rejoindre en leur expliquant l'intérêt de se grouper.

Par leurs statuts, l'URNOR, URNSOR, le CRMRLiège ont des devoirs vis-à-vis de la Réserve, la Défense et leurs membres. Rassemblement, tissus de relations, information, formation continuée, relations avec l'autorité, etc... Souvent ignorées, ces obligations ont tendance à se transformer en habitudes de fonctionnement qui se répètent d'année en année, ne cherchant que très rarement à innover. Les échelons de décision supérieurs étant noyés sous les contraintes du moment oublient parfois d'analyser la réalité. Pourtant, dans le management moderne, c'est parfois en prenant les avis de la base que l'on sait mieux comment ménager la chèvre et le chou !

Gen Maj THYS a remis le commandement de COMOPSMILAND au Gen Maj GERARD. Il est actuellement affecté à une tâche toute nouvelle devant inventorier tous les problèmes de la Défense et identifier les divers chemins menant à des solutions. Pour avoir eu l'occasion d'échanger avec lui sur le sujet, un des problèmes faisant quitter le département est la distance domicile / lieu de travail.

Dans ce cadre, la Défense ne s'inscrit certainement pas dans l'écologie, mais là n'est pas notre propos. En fait les distances pourraient être réduites par le non abandon des certains quartiers. Ici aussi nous

payons les visions de certains de ses prédécesseurs.

Dans le cadre des bâtiments, le « plan Lt Gen Jockin » datant du tout début 2000 est toujours d'application pour la plupart de ses points, n'a été que ponctuellement revu et est le livre de chevet de DGMR. On a donc continué à fermer des quartiers sans tenir compte des nouvelles contraintes de la circulation et de l'écologie. Tournai semblerait sauvé. Pour Saint Laurent c'est tout autre chose et la partie militaire se réduit de plus en plus... Pourquoi ne pas y créer un musée ? Faire un PPP (partenariat public privé) dans ces anciens bâtiments hospitaliers serait inévitablement une plus-value, une ouverture vers le public et un exemple de devoir de mémoire. Ajoutant à ceci les administrations provinciales aux étages et tout se retrouverait dans tout. Police, services sociaux provinciaux, commandement de Province, musée, centre d'information et pourquoi pas centre d'instruction pour UN peloton « généraliste » tous les deux mois ??

Il y a près de deux semaines, treize de nos camarades Français au Mali ont perdu la vie. Quand cette tragédie a été annoncée, j'étais au côté du président national des Réservistes Français, le LCL Philippe RI-BATTO. En notre nom, je lui ai fait part de nos condoléances.

Depuis début décembre, exit le Ministre REYNDERS et bienvenue au nouveau MOD. Né à Rocourt le 1^{er} avril 1967, **Philippe GOFFIN** est député depuis le 13 juin 2010. Licencié en droit et en notariat, et bourgmestre de Crisnée depuis 2000

Vice-Président et membre effectif de la Commission Parlementaire de la Justice et VP de la commission spéciale d'accompagnement des comités P et R (suivi de la Police et des Sv de Renseignements)



En ce qui concerne notre département, il semble que ce soit une grande première pour lui, la lecture de son parcours rue de la Loi montrant un intérêt pour de nombreuses matières mais rien au sujet de la Défense (<https://www.lachambre.be>). Vu ses capacités, il y a fort à penser qu'il saura s'entourer et être conseillé..

Gageons que, vu que les affaires courantes perdurent, les Associations prendront la peine de le rencontrer pour nous représenter...

Bonne lecture et meilleurs vœux pour l'année qui arrive.

Remise de commandement à l'Etat-Major du Commandement militaire de la Province de Liège

*Cdt Hre Serge HENNIQUIAU
Vice-Président*

Le mercredi 9 octobre 2019, plus de 430 invités, civils et militaires, étaient présents au Quartier Médecin Lieutenant Joncker à Liège pour assister à la remise de commandement et à l'investiture du nouveau commandant militaire de la Province de Liège. Une fonction qui était occupée depuis le mois de juin 2016 par le Colonel breveté d'Etat-Major Jean-Paul HAMES, qui a donc cédé le commandement au Lieutenant-Colonel Guy BECKERS.



"Je quitte cette fonction avec un pincement au cœur, précise le Colonel Jean-Paul HAMES, mais comme le disait Napoléon, l'art de gouverner consiste à ne pas laisser vieillir les hommes dans leur poste. Mes chefs n'ont pas hésité à me faire confiance et à m'offrir un nouveau défi. Dans quelques jours, j'occuperai la fonction de Chef Génie, clairement la plus belle fonction que l'on peut offrir à un officier issu du mode opérationnel du Génie". Le colonel e.r. Thierry BABETTE a souligné le fait que le Colonel Jean-Paul HAMES "s'était investi dans un maximum des aspects de cette fonction de commandant militaire de la Province de Liège. Nous lui disons merci pour ces belles années et souhaitons la très bienvenue à son successeur".



Le Lt-Col Guy BECKERS succède au Col BEM Jean-Paul HAMES à la tête du commandement militaire de la Province de Liège.

De G. à D., le Col BEM J-P. HAMES et le Lt Col G. BECKERS

Le nouveau commandant militaire de la province liégeoise, le Lieutenant-Colonel Guy BECKERS, est également issu du Génie et est auteur d'un beau parcours professionnel au sein de la Défense. Pour le Général-Major Johan PEETERS, chef hiérarchique des commandants de province, le Lieutenant-Colonel Guy BECKERS est "un officier avec toutes les compétences et le pedigree nécessaires pour reprendre le flambeau de Jean-Paul HAMES". Ce dernier a d'ailleurs tenu à adresser tous ses vœux de succès à son successeur.

Durant cette cérémonie, l'Adjudant-Major Roland BOUQUETTE, qui sera admis à la pension dans les prochaines semaines, a remis son rôle d'adjudant de corps du commandement militaire de la Province de Liège. Un poste repris par l'Adjudant-Chef Hélène BROSE.



De G. à D. l'Adj-Maj R. BOUQUETTE et l'Adj-Chef H. BROSE

En guise de conclusion, le Général-Major Johan PEETERS a rappelé l'importance de la fonction de commandant militaire de province qu'occupe désormais Guy BECKERS. "Ce n'est pas la première fois que je prends congé d'un commandant de province et que je présente son successeur, relate le Général-Major, ce qui m'a toujours frappé lors de ces événements est d'une part que cela se déroule généralement dans des lieux plus prestigieux que lors d'une cérémonie militaire pour la mise en place d'un nouveau commandant de composante par exemple. Et d'autre part que le public présent est beaucoup plus varié. En effet, il y a des dignitaires venant de tous les domaines de pouvoirs et de services publics. Cela met en évidence que la fonction des commandants militaires sert de pivot entre la Défense et le monde civil."



Vous retrouverez toutes les informations utiles aux Réservistes à l'adresse :

www.crmrlg.be

Et nous restons joignables à l'adresse :

crmrlg@skynet.be

***Le Président et les membres du Comité du
Cercle Royal des Militaires de Réserve
de la Province de Liège***



vous souhaite

***Joyeux Noël
&
Bonne Année 2020***

Belgian Defence Cadets

*Cdt Hre Serge HENNIQUIAU
Vice-Président*



La session 2018/2019 du Corps des Cadets de la Défense (Liège) – BDC – s’est terminée le 8 mai 2019 avec deux prolongements, à savoir en juillet, la cérémonie au Cénotaphe à Londres et le défilé de la Fête nationale à Bruxelles.

Le moment est venu de vous brosser le bilan de cette session en quelques données

BILAN DE LA SESSION 2018-2019 (TEST CASE)

Effectif recruté : 14 élèves soit 13 cadets et 1 cadette.

Nombre d’heures d’instruction : 220

Personnel d’encadrement :

Staff : 08 Pers Res (07 Offr Res – 01 SOffr Res)

Pool instructeurs : 18

Officiers du cadre actif : 02

Officiers de cadre de réserve : 10

Sous-Officiers de cadre actif : 03

Sous-Officiers du cadre de réserve : 02

Volontaire de réserve : 01

Total encadrement : 26 personnes (dont 21 membres du Cercle Royal Mil Res Liège)



Présences moyennes des cadets et cadettes : 18 sur 21 séances

Motifs d’absence : Principalement activités scolaires (Interro, voyages dans le cadre des études), accessoirement : maladie ou indisposition (avec certificat médical).

Cours :

- Cartographie
- Civisme et citoyenneté
- Equipement militaire
- Histoire militaire
- Info sur les carrières militaires
- Les Composantes de la Défense
- Lutte anti-feu
- Premiers Soins
- Protection chimique, bactériologique, radiologique et nucléaire
- Site web Mil.be
- Technique cordes et nœuds
- Terminologie militaire
- Transmission et procédure radio
- Vie en campagne



Activités :

- Briefing d'activités
- Briefing de départ d'exercice
- Drill
- Equipement personnel
- Exercice de cartographie
- Nettoyage des infrastructures d'accueil
- Prise de connaissance du règlement interne des BDC
- Sports, musculation, cross, endurance
- Tests d'entrée
- Visite 12/13 de Ligne à SPA
- Visite 4 Bataillon du Génie et Département Génie à AMAY
- Visite CRC à GLONS
- Visite du Camp Roi Albert à MARCHE-EN-FAMENNE (MP-1/3 L-3 EMI)
- Visite du Fort d'EBEN-EMAËL
- Visite du Quartier Médecin Lieutenant Joncker (Abbaye St Laurent)
- Visite de l'Ecole Royale des Sous-Officiers à SAFFRAANBERG
- Visite et exercice au Camp d'ELSENBORN

Engagements à l'issue de la session 2018-2019 : (09 sur 14)

02 Cadets se sont engagés comme Volontaires d'active.

02 Cadets se sont engagés comme Sous-Officiers d'active.

01 Cadet s'est engagé comme Sous-Officier de Réserve.

01 Cadet s'est engagé comme Officier (ERM).

02 Cadet de la session 2018/2019 ont demandé à intégrer la session 2019/2020.

01 Cadette de la session 2018/2019 a demandé à intégrer la session 2019/2020.



JOURNAL DES PREMIERES SEANCES DE LA SESSION 2019-2020

Effectif recruté : 27 (22 Cadets – 5 Cadettes)

13 septembre 2019 : séance Info (parents et candidat(e)s)



27 septembre 2019 : tests d'entrée (écrits, oraux et physiques)



16 octobre 2019 : équipement, visite du Quartier et drill



23 octobre 2019 : renforcement musculaire et structure de la Défense



28 octobre 2019 : Cordes et nœuds, cross, information sur les carrières à la Défense



6 novembre 2019 : Premiers soins, découverte de la structure de la Composante Terre



11 novembre 2019 : Participation aux cérémonies à la Colonne du Congrès à Bruxelles, en présence de SM le Roi Philippe 1^{er}.



Deux de nos cadets invités au palais royal pour l'anniversaire de la Princesse Elisabeth

*Cdt Hre Serge HENNIQUIAU
Vice-Président*

Le 25 octobre dernier, une cadette (Kristal BUFFAT) et un cadet (Sami KOECKELKORN) de la session 2018-2019 du Belgian Defence Cadets, avaient été retenus pour faire partie des 80 jeunes, sélectionnés à travers tout le pays, pour assister au premier volet officiel de l'anniversaire de la princesse Elisabeth... leur future Reine.



*A gauche Sami, à droite
Kristal*

*Médaille-souvenir de cette événement,
remise à chaque participant*



Sami de Liège

« Comme dans un rêve »

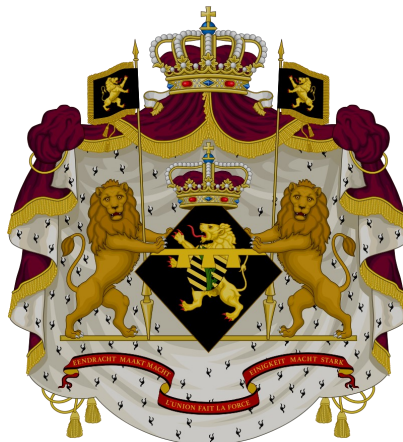
Parmi les quatre-vingts jeunes de dix-huit ans invités à la fête, il y avait Sami Koeckelkorn. « Je pense que j'ai été invité parce que, pendant un an, j'ai été cadet de l'armée de terre, au quartier Saint-Laurent à Liège. Un cadre m'avait demandé d'écrire un petit mail de dix lignes sur ce que je voulais faire plus tard », explique cet étudiant en cinquième année à l'abbaye de Flône à Amay.

« J'habite plus précisément à Jemeppe-sur-Meuse. Je suis né à Seraing », poursuit celui qui veut devenir plus tard sous-officier et plus précisément para-commando. « Parce que j'aime les valeurs inculquées à la Défense », précise-t-il en ajoutant « Et j'ai reçu une invitation pour assister à la fête ! Je ne m'y attendais pas du tout. C'est un peu comme dans un rêve ».

Une occasion unique

Au début, ses copains ne l'ont pas cru. « Je ne savais pas trop quoi leur dire. Mes parents étaient très contents pour moi. Je me suis levé à 7h du matin, comme quand je vais à l'école. Au lieu de cela, ils m'ont conduit devant la porte du Palais. J'ai encore du mal à réaliser que je suis ici ».

Sportif, Sami pratique la course et le vélo ... et il n'a pas dû acheter de costume pour être de la partie. « J'en avais déjà un pour ce type d'occasion. Mais celle-ci, je le sais, est unique ».





OPFOR : Opposite Force (force d'opposition) - En langage commun, on utilise le plus souvent le terme de "plastron". C'était le rôle imparti pour notre personnel lors de cet exercice en terrain civil.

Le bataillon 12ème de Ligne Prince Léopold et 13ème de Ligne devait au départ de la planification annuelle 2019, participer à un camp "brigade" à GTA (Graffenwöhr Training Area) en Allemagne. Pour diverses raisons, ce camp est devenu désuet au fil du temps qui passait et a été définitivement supprimé fin du premier semestre.

Le Chef de Corps, le LtCol BEM Ludovic HERMANS, a alors demandé à son Etat-Major de préparer une alternative la veille du départ en congés d'été. Malgré les délais courts, et sur base d'exercices similaires, notre S3, le Commandant Xavier DEROANNE réussit à mettre sur pied DEUX semaines d'exercice de haut niveau.

La semaine du 14 octobre voyait nos compagnies opérationnelles prendre chacune une direction différente : L'une vers la Côte et l'autre vers la Meuse pour DEUX jours et un "switch" en milieu de semaine. Sur la Meuse, il s'agissait principalement de travailler sur divers moyens de franchissements et de cohésion au sein des sous-unités. A la Côte, une révision "boating naval" était de mise, elle était suivie par une insertion et une opération sur objectif. C'est là que la CRO (4 Cie Res) du 12/13

Li avait quelques-uns de ses éléments pour donner le "répondant" aux éléments d'assaut de la compagnie à l'œuvre.



La semaine du 21 octobre ramenait tout le monde dans une tout autre réalité puisque l'exercice proposé nous basculait dans la thématique terroriste avec des actions évoluant crescendo. Dans un premier temps, une recru-

descence d'activités terroristes poussée par un afflux de "returnees" sur le sol national qui entraîna le rappel du Bataillon en NTW 04 Hrs (unité placée en réserve d'intervention à l'opération Vigilant Guardian) dans le cadre de l'Opération Freedom Guardian. Sur fond de communication accrue et de promotion du métier, c'est pas moins de TROIS écoles qui furent évacuées suite à une prise d'otages et qui bénéficièrent dans la foulée d'un Road Show organisé de main de maître par le nouveau commandant de la compagnie EMS (Etat-Major et Services).

Dans cette première phase, les membres de la CRO (4 Cie Res) activés dans l'exercice bataillon jouaient le rôle des preneurs d'otages et d'équipes terroristes de sécurité. Sur base d'informations glanées et l'analyse du renseignement, le bataillon s'activait rapidement avec ses éléments de manœuvre pour investir un repaire de terroristes et des cache-d'armes dans la région de Rochefort : inutile de vous expliquer la structure d'un nid de terroristes et de la défense d'un "strongpoint" par une quinzaine de terroristes prêts à en découdre. L'apothéose de cette semaine trépidante pour tous était la conclusion heureuse d'une manœuvre bataillon pour éradiquer logiquement un centre d'entraînement et de commandement terroriste qui avait tout bonnement pris possession des installations désaffectées de Sart-Hulet sur les hauteurs de Jambes.



Compétition Nationale du Cadre de Réserve 2019 : une équipe de la 4CRO y était !

1Sgt Lauricia BERGERET
CRO (4CieRes-12/13Li)

Nouveauté pour notre Province, en plus de membres répartis dans diverses équipes (Maj FROMENT, CDT FRANCOIS, etc...), des membres du CRMRLg, mais ici comme membres de la 4CRO du 12/13Li, ont pris part pour la première fois à la CNCR. Si le nom reste le même, le concept évolue. Grande première, une collègue féminine a rejoint les participants et nous livre ses impressions



La compétition nationale de la réserve a eu lieu ces 17 et 18 octobre à Tielon, au 3^e Bataillon Parachutiste. Elle est organisée chaque année par l'URNOR et l'URNSOR. J'étais à la fois fière et heureuse d'y participer pour la première fois bien qu'un peu étonnée d'être la seule représentante féminine.

Cette compétition, qui se joue par équipes, est une très bonne épreuve de mise en pratique des JICCS (« *Joint Individual Common Core Skills* (J-ICCS) »).

Outre le plaisir d'y être et d'y participer, l'esprit de compétition était bien au rendez vous, chacun déterminé à mener son équipe à la victoire.

Cet événement était l'occasion de faire connaissance avec mes coéquipiers et collègues, le lien fraternel étant pour moi une valeur primordiale au sein de la Défense.

J'ai beaucoup aimé l'originalité de cette compétition par le fait qu'elle recouvre de nombreux domaines : course d'orientation, épreuves physiques chronométrées, mémorisation, logique, observation, communication, stratégie...

Cette compétition rappelle l'importance des capacités intellectuelles et des aptitudes physiques, l'une n'allant pas sans l'autre. Mais aussi que l'être humain est un être social. Nous avons besoin les uns des autres, l'union fait la force. Elle nous rappelle aussi qu'il faut parfois mettre de l'eau dans son vin et faire des compromis.

Cette épreuve a été une découverte pour moi et je compte bien y participer de nouveau dans les années à venir. En effet, j'espère que je pourrai apporter de meilleurs résultats à mon équipe.



De Belgische Reserve – La Réserve belge

Retrouvez la Réserve sur :

<http://www.knuroo-urnsor.be/index.php/fr/>

et

<https://www.facebook.com/TheBelgianReserve/>

Prestation volontaire d'encadrement 2021



*Dans sa note 19-50273604 de ce 30 Nov 19, DGHR lance son appel annuel aux Prestations Volontaires d'Encadrement (PVE) pour 2021, **mais 2020 reste encore possible.***

(Mise en forme et commentaires par le CRMRLg).

1. Il est demandé aux Chefs de corps de mettre au courant de cette note les militaires de la réserve se trouvant sous leur commandement.
2. Cet appel concerne les PVE pour la période 01 Jan – 31 Déc 21, d'une durée maximale de 12 mois et dont la fin ne pourra pas dépasser le 31 Déc 21.

NDLR : PVE est un contrat annuel renouvelable.

3. Une PVE peut être accordée si le poste est prioritaire et aucun militaire du cadre actif n'est disponible.
 - a. L'ouverture d'un poste à la PVE revient au MOD sur avis de la DG HR.
 - b. Une demande de PVE visant à occuper un poste prioritaire autre que celui occupé actuellement est également autorisée (unité actuelle ou autre unité).

NDLR : UN Res peut être contacté par l'Unité ou il peut se proposer à son U. Il ne fera peut-être plus le même job. Donc être conscient que le job civil est interrompu pour UN an, qu'une nouvelle fonction à l'U sera peut-être proposée. Les revenus sont calqués sur le Pers de carrière.

4. Un militaire appartenant à la réserve entraînée peut introduire une demande de PVE. L'avis pour une telle demande prendra bien en compte la justification d'une compétence spécifique motivant une PVE dans une fonction prioritaire.
5. Une page avec les questions fréquemment posées (page 'FAQ') est également disponible sur le site intranet de la DG HR (Onglet 'Pers' du site portail Intranet).

NDLR : Cette page FAQ est accessible facilement quand on est à l'U (PC Mil)

6. Formalités administratives

a. Notification de la candidature

Les candidatures doivent être envoyées avec l'intitulé '**PVE 2021 - grade nom**' par email vers VOTRE gestionnaire (Voir My Data sur intranet) **NLT 07 Fév 20** en mentionnant clairement les dates de début et de fin souhaitées, éventuellement le poste souhaité (si PVE souhaitée sur un autre poste) et l'avis du chef de corps, et confirmées par Mod B NLT **28 Fév 20**.

NDLR : ne pas attendre la dernière minute ... la mécanique a ses « lourdeurs ».

b. Mod B

i. Intitulé Mod B **obligatoirement** à utiliser : 'Res-PVE' avec Nr MITS 19-50273604 ;

ii. Le Mod B doit clairement mentionner **la date de début et la date de fin** souhaitées;

iii. Le Mod B doit également mentionner les intentions de PVE pour 2022;

iv. Le Chef de corps doit toujours joindre une **motivation** afin de clarifier le caractère prioritaire du poste ou justifier un avis défavorable éventuel. Des intérêts personnels (de nature sociale, familiale, financière...) ne seront pas pris en compte.

v. Les militaires à qui une PVE est accordée, recevront en retour avec leur Mod B accepté une annexe pour prolonger leur PVE.

7. Cette note concerne une demande de PVE pour 2021. Les demandes de PVE pour 2020 (Ref. note MITS : 18-50121300) sont toujours possibles. Veuillez faire un Mod B minimum 3 mois avant la date de début de la PVE selon les modalités mentionnées dans la note PVE 2020.

NDLR : La PVE peut prendre cours n'importe quand dans l'année MAIS se termine TOUJOURS le 31 Dec de l'année concernée.

Conclusion : en relisant les articles déjà publiés dans le BAN, le lecteur se souviendra que la PVE a été un pur produit de la Réserve pendant les années de la conscription. A la décision des précédents DGHR et DNR elle a muté en toute grande majorité (exclusivité) au profit des ex-carrière accédant à la pension et souhaitant rester actifs, presque aucun Réserviste n'y ayant plus accès.

Depuis l'apparition critique de l'attrition en personnel et surtout en compétences, la PVE est à présent accessible à tous.

Ceci aura été une des actions récentes menées par les Associations de Réservistes par contacts avec les milieux politiques et militaires.

Faire une pause dans sa carrière civile et embrasser temporairement (la durée n'étant plus limitée) la carrière militaire à temps plein est une possibilité d'évolution dans la vie. La prochaine étape serait de permettre la PVE à temps partiel (minimum 1/2 temps), mais les embûches administratives militaires et civiles sont encore nombreuses.

Plusieurs membres de notre Cercle sont actuellement en PVE. Si vous souhaitez en savoir plus par leur vécu quotidien, faites-nous signe, après leur accord, nous vous mettrons en contact.



Réservistes attention !

Vous êtes **RESPONSABLES**
de votre carrière et de votre dossier.

L'ASE en est uniquement gestionnaire.

Prenez les devants ! Rencontrez vos gestionnaires,
rendez-vous aux drinks d'unité, aux fastes, répondez
à leurs demandes.

En bref, **montrez-vous !**

Exit nos bonnes vieilles SecPers, HR4U arrive !

Guy VERBRUGGEN et al. (web page DGHR)
Synthétisé et adapté par CRMRLg pour la partie propre aux Réservistes.

"La modification des paquets de tâches ESA et CSM aura des conséquences pour chaque membre du personnel"

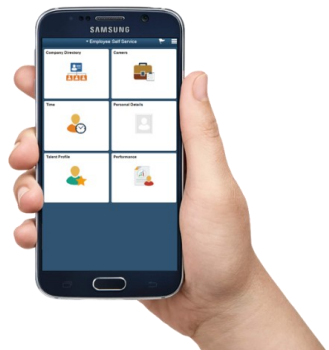
Dès 2020, un vent nouveau soufflera sur le monde des ESA et verra le déploiement d'un grand nombre de fonctionnalités importantes de HRM@Defence. A partir de ce moment-là, chaque membre du personnel pourra lui-même effectuer diverses démarches administratives à l'aide de HRM@Defence. Il s'agit notamment **des Mod B et de la gestion des dossiers personnels**. Les services proches du personnel disposeront, à l'avenir, de toute l'expertise administrative nécessaire pour conseiller le personnel de leur groupement de quartiers et assister celui-ci quant à sa situation administrative ou ses possibilités de carrière. L'organisation de l'appui administratif et financier sera également adaptée à la nouvelle manière de travailler.

La dénomination "ESA" ne correspondra dès lors plus à son nouveau rôle. C'est pourquoi **un nouveau nom a été choisi : "HR4U"**. Il est toutefois essentiel que l'appui administratif et financier au personnel continue d'être assuré en tout temps pendant la transition. Concrètement les **CSM** migreront vers une nouvelle dénomination qui sera « **secrétaire d'Unité** » qui n'a rien à voir avec le secrétariat même des unités.

Ces changements ne tombent pas des nues. Ils constituent la dernière phase d'un processus de transition en cours depuis plusieurs années déjà. Les responsabilités se déplacent progressivement de l'ESA vers le secrétaire d'unité, le bureau HR et vers l'individu.

Rappelons que depuis des années, nous vous signalons – à travers un encart dans le BAN – que le Réserviste est responsable de son dossier ... nous y arrivons en plein.

Ce processus est comparable à l'évolution connue par le secteur bancaire au cours de la décennie écoulée: des files au guichet à la banque en ligne pour terminer avec une App sur votre smartphone.



Transition en trois phases

Le déploiement d'un très grand nombre de fonctionnalités dans le domaine de la gestion du personnel et de la gestion financière constitue la dernière des trois grandes phases de l'introduction de HRM@Defence:

Dans une **première phase**, vous avez eu accès à **vos propres données HR** (My DATA via HRNode). Vous pouvez faire adapter votre portfolio en vous adressant au gestionnaire de données de votre profil. Vous pouvez y consulter toutes les données individuelles que vous y avez introduites (cours supplémentaires, diplômes, qualifications linguistiques, formations, personnes à prévenir, missions, distinctions honorifiques et des informations générales quant aux affectations. **Vous pouvez (devez) en prendre connaissance, les corriger, les adapter à tout moment.**

Ceci est TRES important car nous avons TOUS des compétences non connues de nos unités et, parfois, on les recherche. Les mettre à jour est aussi une manière de se rendre utile à la Défense.

Depuis la **deuxième phase**, vous pouvez vous-même introduire des demandes à l'aide de HRM@Defence. Traitées de manière numérique par votre chef direct., vous pouvez contrôler vous-même l'historique et les décisions. Tout ceci entre dans le cadre du principe de "self-service", dans lequel **vous êtes vous-même en grande partie responsable** de l'introduction de telles demandes.

Le processus de transition est à présent arrivé dans sa **troisième et dernière phase**. Les ESA n'effectueront bientôt plus les tâches d'appui générales. Les diverses demandes dépendront du personnel lui-même en complétant une requête, appelé « request », en HRM@Defence. Le personnel HR au sein des unités aura un rôle spécifique à jouer dans la gestion du personnel en HRM@Defence.

Qui fera quoi en HRM@Defence ?

Ce glissement des responsabilités a également des conséquences pour l'organisation et pour le personnel qui travaille actuellement au sein des ESA. Les tâches en HRM@Defence seront effectuées par les acteurs ci-dessous :

En tant que membre du personnel, vous effectuerez vous-même une partie de l'administration du personnel en HRM@Defence;

Le **secrétaire d'unité** est un rôle supplémentaire pour le CSM. Il est chargé du volet administratif, par exemple la validation d'un ordre

de marche. Le secrétaire d'unité **est au service de chacun** et peut vous assister dans l'utilisation pratique de l'application;

Le **bureau HR** (- S1, actuel service HR de l'unité), fait partie de l'état-major de l'unité et est au service du chef de corps qui peut lui déléguer une série d'actions en HRM@Defence. Le bureau HR demeure le premier conseiller du chef de corps pour les matières HR. **Au POC-Res de votre unité à avoir défini ses divers rôles avec ce bureau;**

Le service **HR4U travaillera au profit de tout le personnel d'un quartier ou d'un groupement de quartiers**. Il répondra aux questions relatives à votre situation administrative ou à vos possibilités de carrière. Il n'a toutefois **aucun rôle actif** en HRM@Defence. Le Réserviste ET son Unité sont les responsables ;

Les 10 **Financial Support Units (FSU)**, seront chargées de la gestion financière. L'introduction de HRM@Defence ne signifie pas que l'expertise administrative peut se perdre.

Le secrétaire d'unité bénéficie, en plus d'une formation quant à l'utilisation de HRM@Defence, d'une formation sur l'administration du personnel. Une formation en la matière est également prévue pour le personnel dans les bureaux HR;

Il y aura des fonctions pour le personnel de l'administration au sein des bureaux HR, des services HR4U, des FSU et des SRHD

Transition

Cette transition ne coïncidera pas avec le début du déploiement de la troisième phase de HRM@Defence. Pour permettre à chacun de se familiariser avec les nouvelles fonctionnalités de HRM@Defence, l'organisation actuelle sera conservée un petit temps encore. Les secrétaires d'unité assumeront cependant leur nouveau rôle dès le début.

Le déploiement de la phase trois de HRM@Defence est prévu dès le 1^{er} avril 2020. La nouvelle organisation de l'appui administratif et financier sera introduite au maximum un an après le début du déploiement. Ces membres du personnel pourront exprimer leurs souhaits d'affectation lors d'une enquête organisée par la DG HR.

DONC un Réservistes intéressé pourrait, en cas de besoin exprimé, y demander une affectation s'il a des compétences en matière de GRH.

Vous avez des questions sur HR4U ou sur votre situation personnelle : envoyez un mail à DGHR-HRB-VR-JSP-SU-MZ-ST@mil.be

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Statutaire du 28 novembre 2019

*Cdt Hre Serge HENNIQUIAU
Vice-Président*



L'assemblée générale statutaire de notre Cercle s'est déroulée le jeudi 28 novembre 2019 à 19 heures 45 dans les installations du Cercle au Quartier Médecin Lieutenant Joncker à Liège.

Cette manifestation a réuni les membres du Cercle qui se montrent toujours soucieux de la bonne marche de leur association et veillent attentivement au respect des statuts et du règlement d'ordre intérieur.

Pour cette année, l'ordre du jour avait été fixé comme suit :

Constitution du bureau de l'AG

Président : Col Dominique Di Duca

Secrétaire : Cdt Bruno Vandervelden

Scrutateurs : Cdt d'Avi REYNDERS Philippe et 1CC LESUISSE Philippe

Rapport du Président



C'est le Président, le Col DI DUCA Dominique, qui a ouvert la séance en souhaitant la bienvenue à tous les participants, en remerciant les membres du Comité et du Cercle d'être présents à cette réunion importante pour la vie du Cercle.

Il demande une minute de silence à la mémoire des militaires de réserve et connaissances décédés durant l'année écoulée, ainsi que pour les 13 militaires (dont un Réserviste) dernièrement décédés au Mali.

Le Col Dominique DI DUCA a ensuite exposé toutes les démarches qui redonnent vie à une réserve qui n'attend qu'un sang nouveau, il en donne pour exemple :

- BC & CA URNOR.
- Cérémonie au Cénotaphe à London (avec deux détachements de Res)
- Congrès CIOR – CIOMR à TALLINN (Estonie)
- Défilé du 21 juillet et répétitions (66 réservistes).
- Diverses cérémonies patriotiques
- Meetings avec le Comd Mil Prov LIEGE (Col BEM HAMES et LCL BECKERS)
- Participations aux Gp Trav Res Med et Res 2030
- Prises en charge des sessions 18/19 et 19/20 des BDC
- Rencontres avec LCC.
- Rencontres avec DNR.
- Réunions de préparations de la CIOR/CIOMR/CISOR à LIEGE en 2020
- Réunions du Comité d'entente patriotique de la province de Liège
- Séances d'Info et Recrutement de nouveaux Réservistes au CIB.

Il conclut : « *par les nombreux articles, que vous avez lu dans notre revue « LE BAN », vous avez constaté que votre Cercle est très impliqué à tous les niveaux de ces projets et réalisations ».*

La Branche 1 passe, ensuite, en revue l'organigramme du Comité en signalant les changements d'attribution survenus fin 2019.

Comdt CO Col DI DUCA Dominique. (*)

2IC Cdt HENNIQUIAU Serge.

CEM Pha Cdt VUEGHS Jean-Claude.

Br 1 S1 Cdt d'Avi RINGLET Michel (*).

Br 2 S2 Cdt d'Avi DANIELS Jean.

Br 3 S3 Cdt L'HOEST Lambert. (*)

Br 4 S4 Col ROUSSEAU Philippe.

Br 5 S5 Cdt d'Adm SCIMAR Paul.

Conseillers Med Cdt FRANÇOIS Josquin,
Cdt LOUREAU Serge, Cdt VANDERVELDEN Bruno. *Cdt d'Avi M. RINGLET*

(*) est également administrateur URNOR



Rapport de la branche 3 : La vie du Cercle



Cdt L. L'HOEST

Voici nos **nombreuses** activités classées par thème.

Réunions administratives :

du Cercle :

- Comités,
- Assemblée Générale,
- Comité d'entente patriotique,
- Participation à la mise en place du « Belgian Defence Cadets LIEGE,
- Conseil d'administration,
- Assemblée Générale de l'URNOR,
- Réunion des Présidents.

Activités festives :

- Repas de Corps Cercle,
- Repas de corps URNOR,
- Réception de nouvel an : Comdt Mil Prov Liège,
- Réception de nouvel an : URNOR / URNSOR,
- Soirée du Comité (souper spectacle),
- Cocktail annuel,
- BBQ des familles.

Activités à caractère Militaire 10 :

- Tir des partenaires,
- Tir de police,
- Comp Nat Mil Cadres Res Be,
- Exercice Green Spring,
- 21 Jul Liège,
- 21 Jul Bxl défilé,
- 11 Nov,
- 15 Nov,
- Cérémonie à Comblain,
- Memorial Day à La Neuville.

Activités culturelles:

- Découverte des coins inconnus d'Outremeuse,
- Visite de l'Abbaye Saint Laurent et du musée de l'HM Liège.

Rapport de la Branche 4

Le Col ROUSSEAU Philippe a exposé la santé de nos comptes.

Le prix des activités ne pèse pas sur le budget grâce aux subventions particulières et à la participation.

La cotisation URNOR 2019 a été réclamée et a été versée, nous attendons le solde 2018.

La cotisation des membres 2019 a été perçue. Il faut espérer une même récolte de cotisations !

Le cercle conserve son épargne et son fond de caisse (+/-2.000€).

Un gros effort a été fait quant aux dépenses.



Col Ph. ROUSSEAU

Rapport des vérificateurs aux comptes



Les Commandants BROEDERS Denis et MARCOTTY Eric ont fait rapport du contrôle des comptes du Cercle. Ils ont assuré à l'assemblée que les comptes sont impeccablement tenus et que toutes les dépenses ont fait l'objet d'un justificatif.

Approbation du bilan

Suite à l'avis des vérificateurs aux comptes, l'assemblée a donné décharge au S4 pour les comptes de l'exercice novembre 2018 – novembre 2019.

Fixation de la cotisation pour l'exercice novembre 2019 – novembre 2020

Compte tenu de la bonne santé financière de la trésorerie du Cercle, le S4 a proposé de ne pas augmenter la cotisation annuelle et de la maintenir pour l'exercice à venir à 16 €.

Rapport du S5



Cdt d'Adm P. SCIMAR

Le Cdt d'Adm Paul SCIMAR nous a entretenus des éditions du BAN (Dec 2018 à Sep 2019) qui représentent au total plus de 200 pages. Il nous a fait part de la vie du site-web qui depuis sa création a enregistré 29.424 visites et pour la seule année 2018 2.068 consultations. Paul nous a aussi expliqué la composition et le fonctionnement de la mailing-liste.

Election des membres du Comité pour le mandat Nov 2019 – Nov 2020

Tous les membres sortants et rééligibles du Comité ont été réélus par l'assemblée.

Le scrutin a été effectué à bulletins secrets dûment déposés dans une urne à cet effet. Les résultats ont été attestés par les scrutateurs.

Il s'agit des personnes suivantes :

Sortants et rééligibles (2019 – 2021)... réélus

- Cdt d'Avi Jean DANIELS
- Col Dominique DI DUCA

- Cdt Serge HENNI-QUIAU
- Cdt Serge LOUREAU
- Col Philippe ROUSSEAU
- Cdt Bruno VANDERVELDEN



Le Col d'Avi FRAIKIN Roger, le Cdt NEUVILLE Christian, le Lt Col van BRUSSEL Jean et le Maj WAUTHIER Raymond n'ont pas souhaité reposer leur candidature au Comité. (Merci à eux quatre pour tout le travail accompli au sein du Comité pendant plus de 20 ans)

Désignation des vérificateurs aux comptes pour l'exercice novembre 2019 – novembre 2020

Pour l'exercice à venir les commissaires aux comptes seront les suivants :

Cdt BROEDERS Denis.

Cdt MARCOTTY Eric.

Signature du procès-verbal de l'Assemblée Générale 2016 par le bureau

Le PV de l'AG a été signé par le Président, le secrétaire et les deux scrutateurs ; l'original du document est classé au bureau du Cercle.

A l'issue de cette AG nous avons eu le plaisir d'entendre le Cdt HENNIQUIAU Serge qui nous a relaté tout le travail accompli pour la mise en place du Belgian Defence Cadets.

Le Mémorial OTAN de Fréthun (FRA)

*Maj Jean-François DOHOGNE
OIC Test Case/Comd Cie Res Ops*



Fréthun, 07 ans déjà ! Qu'y a-t'il donc là-bas, devez-vous vous dire ?

C'est en 2010, au retour de sa troisième mission en Afghanistan que le Maréchal des Logis-Chef de la gendarmerie nationale française, Monsieur Willy BRETON a voulu marquer du sens du souvenir et du respect envers ses anciens camarades tombés loin de nos régions.

Sur une idée grande et généreuse, il s'est véritablement " challengé " : L'endroit ? Sa région, marquée par les deux conflits mondiaux, mais aussi par des douleurs et des peines actuelles.

Celles-ci sont portées par des vétérans, blessés ou non, mais aussi par des familles qui n'ont pas vu revenir les leurs lors des derniers conflits où nos armées occidentales ont engagé leurs hommes au nom des valeurs que défendent nos sociétés contemporaines en évoluant dans des conditions bien différentes que celles de la guerre froide.

Il n'y a pas de concurrence avec nos fêtes de l'Armistice, de la capitulation allemande, ni avec le "Remembrance Day", spécifique aux troupes américaines tombées sur les différents théâtres.

Monsieur BRETON s'est battu pour qu'un monument de reconnaissance et de recueillement soit mis en place pour célébrer les soldats de la liberté et leurs proches, touchés par nos engagements militaires. Sur une parcelle achetée de ses deniers, il a eu le courage et la volonté de mettre en place une association qui soutienne ce projet exceptionnel et qui permette la mise en place de cette stèle du souvenir inaugurée en mai 2012.

La commémoration a lieu tous les ans, le second samedi de septembre et est parrainée chaque année par un pays différent (membre ou non de l'OTAN). Avant les discours officiels et les traditionnels dépôts de gerbes, la commémoration commence par un office interconfessionnel (à l'image de l'évolution de notre société) où chaque représentant est invité à



prêcher et qui est conclu par la prière des familles touchées par la tristesse de l'engagement opérationnel d'un des leurs.

Cette année, c'était l'armée luxembourgeoise qui parrainait la cérémonie qui était rehaussée par la présence de l'Orchestre des Carabiniers du Prince de Monaco, mais aussi par le chant du Mémorial de l'OTAN, chanté par Aude, une jeune prouesse calaisienne.



La partie officielle terminée, la convivialité internationale autour de cet événement se poursuit par un verre de l'amitié partagé à la salle des Fêtes de Fréthun.

En 2020, rendez-vous est donné le 12 septembre pour tous ceux qui sont soucieux de la mémoire. www.nato-memorial.eu



Coup d'œil dans le rétroviseur

*Cdt Hre Serge HENNIQUIAU
Vice-Président*

Voici la page 9 de votre revue « Le BAN » en date du 14 février 1990

En 2^{ième} page de cet article vous allez découvrir que depuis 1^{er} septembre 1990, les bérets de couleur sont de mise. En marge de cet article et pour les « puristes »... voici l'histoire du béret des Chasseurs Ardennais.

A l'origine, le concept du béret nous vient du Moyen-Age et est né dans le Béarn au sud de la France non loin du pays basque. Ce sont les Basques qui vont le reprendre à leur compte et le populariser d'abord en France et puis dans le monde entier. Nous connaissons tous la caricature du Français moyen avec sa baguette de pain sous le bras, sa bouteille de rouge et son béret sur la tête. Le béret est fait de laine tricotée qui après d'innombrables lavages et battages prend son aspect feutré.

Le béret de Chasseur Ardennais est né en 1933 et est inspiré d'un croisement entre celui des Chasseurs Alpains français de couleur bleue, le béret basque bien connu et celui des cyclistes frontières belges. Dans la circulaire relative à la tenue du Régiment des Chasseurs Ardennais du Journal Militaire Officiel du 14 avril 1933 on parle explicitement du port du béret basque.

A cette date, les Chasseurs Ardennais ne disposent pas encore de la déjà célèbre coiffure et quelques commerçants avisés d'Arlon arrivent à s'en procurer. C'est la ruée et beaucoup de militaires du régiment possèdent le béret avant que celui-ci ne soit distribué en dotation officielle à l'unité. On le porte pour rentrer en permission et on l'arbore à qui mieux mieux.

Ces bérets officieux se font tellement voir que le Chef de Corps doit en interdire le port.

Les premiers à recevoir le béret vert officiel seront les miliciens de la levée du 15 octobre 1933. Il faudra attendre les mois de mars et avril 1934 pour que tous soient en possession de ce déjà très convoité couvre-chef.



**NOUVEAUX COUVRE-CHEFS
A LA FORCE TERRESTRE**

(GS INFO N° 23 du 14 Dec 89)

DANS UN SOUCI DE MEILLEURE PRESENTATION ET A LA DEMANDE DE NOMBREUX MILITAIRES, LES CHANGEMENTS SUIVANTS SERONT APPORTES AUX COUVRE-CHEFS DE LA FORCE TERRESTRE.

A partir du **1er septembre 1990** tout le personnel recevra en dotation

- un béret propre à son arme (couleur + insigne)
 - une casquette de travail (sans insigne)
- Le béret kaki sera remplacé par un béret d'une autre couleur:
- pour les MP : **ROUGE ECARLATE**
 - pour les Gn et les TTr : **GRIS PERLE** (et maintien du béret noir pour ceux qui le portent)
 - pour la Log et l'Adm : **BLEU COBALT**

La casquette de travail sera portée pour toutes les activités d'instruction ou d'entraînement et également toutes les activités salissantes.

Le béret sera donc réservé aux activités "administratives" et aux prises d'armes, sous réserve d'autres indications émanant des autorités locales.

Le képi, enfin, est porté par tout le personnel d'active et de réserve de la Force Terrestre avec la grande tenue, la tenue de cérémonie et la tenue de ville lors de cérémonies lorsque l'autorité le prescrit (exception faite des Chasseurs Ardennais et des Para-Commandos).

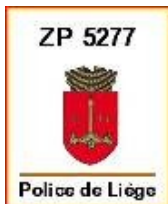
Avec la tenue de ville, le képi ou le béret peuvent donc être portés au choix et selon les préférences, sauf prescriptions particulières.

EN SYNTHESE...

COULEUR DU BERET	ARME
NOIR	Troupes blindées
BLEU COBALT	Administration Logistique
BRUN DESERT	Infanterie
ROUGE ECARLATE	Police Militaire
VERT	Chasseurs Ardennais Commandos
LIE DE VIN	Parachutistes
GRIS PERLE	Troupes de transmission Génie
BLEU ROI	Artillerie
BLEU SOMBRE	Cyclistes frontière (Res)

26 octobre – Challenge de tir « Commandant Mouton »

CDP Bruno VANDERVELDEN,
Directeur-coordonateur de L'École de Police de la Province de Liège
Cdt Hre et Past-CEM du CRMRLG



CRMR Prov LIEGE



Ecole provinciale de
Police de Liège

Comme chaque année, lorsque l'automne frappe à la porte, c'est avec plaisir que nous nous retrouvons pour notre traditionnelle activité de « tir police », organisée en collaboration avec la Zone de Police de Liège (ZP Liège) pour le prêt de ses installations & matériel et l'École provinciale de Police de Liège (EcoProPol de Liège) pour la mise à disposition de **Jean-Marie**, Spécialiste en Maîtrise de la Violence avec et sans Arme à feu, Collaborateur occasionnel - Vacataire de l'École de Police et Responsable Administration & Logistique du Centre de Maîtrise de la Violence (CMV) de la ZP Liège et de **Michel**, Formateur à l'EcoProPol de Liège et Spécialiste en Maîtrise de la Violence avec et sans Arme à Feu.



Ce samedi 26 octobre dito, **Michel, Jean-Marie, Serge** et **moi** attendions « le pied ferme » : **Thierry, Jean-François, Josquin, Philippe, Lambert, Jean, Thibaut, Philippe, Michel, Florin, Edouard, Eric** et son frère **Stéphane** pour notre traditionnelle activité annuelle de « tir Police ».

Cette année, à la demande de notre Président, le **Col Dominique DI DUCA**, une activité du type « **Challenge Cdt MOUTON** » a été envisagée.

Cette initiative m'a rappelé une foule de souvenirs quand jadis, j'assumais la responsabilité de la Fosse de tir au stand communal de la ville de Liège à Droixhe !



C'est ainsi qu'une formule particulière d'exercices de précisions/rapidité a été concoctée par mon Collaborateur **Michel**, à savoir un parcours de tir sportif et de vitesse (TSV)

A 0845 Hr, après « le ¼ Hr académique » suivi d'un rapide briefing relatif aux règles d'occupation du CMV, tous les participants se sont retrouvés dans le Stand de tir proprement dit.

Après distribution de l'armement (pistolet FNS 9), des munitions (drills et réelles) et des pièces d'équipement de sécurité (lunettes et casques anti-bruit), les participants ont suivi avec attention le rappel des « drills de sécurité » par **Jean-Marie** :

Les mesures de sécurité ;

Les différents drills de manipulation et d'utilisation des armes à feu ont été rappelés à tous ;

Les différents acronymes A.C.D.C.* ; D.C.D.* ; Tap Rack

* ont été commentés et montrés. Si vous désirez en connaître les significations, assistez à notre prochaine séance en 2020.

Cette étape indispensable qui a duré une bonne demi-heure était bien nécessaire et ce, pour la sécurité générale et la mise en œuvre des « trois stages TSV » (l'équivalent européen de l'IPSC américain)

Le but du TSV : « *tirer vite **et** bien !!!* ».

Sous la supervision de **Michel** et **Jean-Marie**, nos Collègues ont eu l'occasion de tirer une quarantaine de cartouches 9X19 mm.

Ce challenge était constitué des épreuves suivantes :

Stage 1 : la voiture



Assis en qualité de chauffeur dans une voiture (réplique en bois), l'arme se trouve, culasse ouverte, sur le tableau de bord avec un chargeur garni.

Au top, engager par la vitre de la portière conducteur, 3 cibles papier puis sans bouger de sa place : engager 3 autres cibles papier par le pare-brise.

Stage 2 : Les boîtes

Assis sur une chaise, l'arme se trouve, culasse ouverte, sur un meuble avec un chargeur garni. Un second chargeur garni se trouve au ceinturon du tireur.

Au top, le tireur, en restant assis, met son arme en fonction et engage un gong jaune.

Au basculement de celui-ci, il peut se lever et se déplacer vers une boîte dans laquelle il doit mettre un pied. De cet endroit il engage 4 cibles papier.

Ensuite, en mouvement en direction d'une autre boîte, il engage une cible centrale et effectue un changement de chargeur.

Il termine son stage, un pied dans une autre boîte pour engager une seconde fois, les 4 cibles papier initiales.

Stage 3 : les images

Debout, le tireur reçoit un chargeur de 5 cartouches.

Au top il se déplace vers un petit meuble sur lequel se trouve 5 cartouches et un feuillet représentant plusieurs petits cadres avec motifs et teintes différents.

5 motifs sont entourés ; le tireur doit mémoriser ces motifs en garnissant les autres cartouches.

Puis il se déplace vers un autre meuble sur lequel se trouve l'arme culasse ouverte.



Le tireur met son arme en œuvre, doit se souvenir des motifs entourés, et les engage.

Notons que pour ces trois stages :

- ◇ 2 coups cibles papier étaient obligatoires (sauf stage 3)
- ◇ Des cibles non shoot (non tirable) étaient présentes (avec pénalités en cas d'engagement)
- ◇ Des zones « Alpha » et « Charlie » étaient dessinées avec des points différents (5 pour A et 2 pour C)
- ◇ Le temps a été comptabilisé du top départ au dernier coup tiré avec un « pro-timer »

Le calcul de point est en fait assez complexe et est constitué de fait par un ratio entre les résultats et le temps. Le ratio le plus élevé devient la référence du 100%

En annexe, vous trouverez les feuilles de match ainsi qu'un tableau Excel reprenant le classement par stage et le classement total en pourcentage.

Au total, chaque tireur a eu l'occasion de tirer une quarantaine de cartouches (9X19 mm) tout en bénéficiant d'un encadrement, adapté, discret et particulièrement efficace.

Après un débriefing, la remise en l'état des installations et la reprise-remise du matériel, l'activité s'est clôturée, par la traditionnelle photo souvenir.



En ma qualité de Directeur-coordonateur de l'École de police de la Province de Liège, je tiens encore une fois à remercier, au Nom de notre Cercle, le **1CDP Christian BEAUPERE**, Chef de Corps de la ZP Liège et Directeur-adjoint de l'EcoProPol de Liège, pour son indéfectible soutien de toujours et plus particulièrement à l'occasion de cette importante et indispensable activité « Armée – Nation » et Formation continue des Cadres de la Réserve.

Je tiens également à remercier **Serge et Lambert**, mes Complices, sans qui cette activité annuelle n'aurait pu et ne pourrait se faire.

Mes vifs remerciements sont également adressés à la Province de Liège en son Institut Provincial de Formation des Agents des Services de Sécurité et d'Urgence pour l'autorisation m'est donnée quant à la collaboration de l'École de Police avec notre Cercle provincial.

En conclusion et j'ai gardé les meilleurs pour la fin, un Grand Merci à mes Collègues et Fidèles Collaborateurs, **Michel et Jean-Marie**, nos deux Amis, Spécialistes en Maîtrise de la Violence avec / sans Arme à Feu, pour leur organisation impeccable, leur patience, leur disponibilité et leurs conseils avisés, permettant ainsi à notre Cercle de maintenir ses objectifs de Formation et d'Entraînements de ses Membres en activité de service.

Si vous désirez en connaître les significations, assistez à notre prochaine séance en 2020.

15 novembre – Repas de Corps du CRMRLg

*Cdt Hre Serge HENNIQUIAU
Vice-Président*

Cette année encore, nous n'avons pas manqué de respecter la tradition, notre repas de corps s'est tenu le jour même de la fête du Roi, le 15 novembre 2019.

Un peu d'histoire pour savoir quoi, comment et quand :

La fête du Roi est une fête célébrée depuis 1866 en Belgique le 15 novembre, le jour de la Saint-Léopold (nom des deux premiers et du quatrième rois) dans le calendrier liturgique germanique. Sous le règne du roi Albert I^{er}, il s'agissait d'abord de la Saint Albert (troisième et enfin sixième roi) dans le calendrier général, à savoir le 26 novembre. Toutefois, sa mère, la princesse Marie de Hohenzollern-Sigmaringen, décéda le 26 novembre 1912. Le roi décida de rétablir la célébration du 15 novembre, jusqu'à ce que la Première Guerre mondiale se termine. Baudouin a décidé en 1951 de ne pas changer cette date, à partir de 1952.



Auparavant, la cérémonie consistait en un Te Deum à la Cathédrale Saints-Michel-et-Gudule. La famille royale assiste encore à cette célébration organisée par les autorités religieuses. Cependant depuis 2000, dans un souci de laïcisation, les autorités civiles organisent une séance d'hommages au palais de la Nation à laquelle les souverains n'assistent pas.

Durant la régence du prince Charles cette fête s'appelait Fête de la Dynastie. L'expression est encore employée de nos jours mais est toutefois erronée, comme le souligne une lettre circulaire du ministre de l'Intérieur de 1953.

Cette date a aussi été choisie comme jour de fête de la Communauté germanophone.

Le repas de corps du Cercle :

Nous nous sommes donc retrouvés en le vendredi soir, 15 novembre, à une quarantaine de convives, en la salle des Entrepreneurs, boulevard de la Sauvenière, le traiteur avait fait des merveilles, jugez-en :

- ◇ Apéritif maison et zakouskis chauds et froids en verrines.
- ◇ Coussin feuilleté aux noix de Saint-Jacques poêlées accompagné d'une petite crème de potiron aux lardons avec des jeunes pousses de saison.
- ◇ Châteaubriand de bœuf grillé aux baies noires, suc au porto, ballotin de courgette fourré de carottes géantes, tranches de pommes de terre au romarin.
- ◇ Petites crêpes chaudes flambées et beurre doux monté aux clémentines, glace bourbon.

Dès le passage à table, notre Président, le Colonel Dominique DI DUCA, nous a demandé de lever notre verre pour porter un toast à notre Roi, Sa Majesté Philippe 1er.

Vive le Roi - Leve de Koning - Es lebe der König.

Dans son allocution d'acueil, notre Président nous a, bien sûr, entretenu des activités passées et futures du Cercle et a brossé un bref état des lieux du Corps des Cadets de la Défense (Belgian Defence Cadets) que nous avons créé; puis il nous a annoncé que le Cercle prenait en charge l'accueil, à Liège, de la Confédération Interalliée des Officiers de Réserve (CIOR), la Confédération Interalliée des Officiers Médicaux de Réserve (CIOMR) et la Confédération Interalliée des Sous-Officiers de Réserve, durant la première semaine du mois d'août 2020, à ce propos il a fait appel à des volontaires qui encadreront la manifestation.



Le groupe des dames



Les militaires de réserve



L'ensemble des convives

Vendredi 27 mars 2020 – Visite culturelle : Droixhe autrement évolution & révolution

Cdt Hre Serge HENNIQUIAU
Vice-Président



Votre guide : Serge HenniQUIAU

Comme chaque année, je vous propose une activité découverte-culture. Après la place St Lambert et son histoire millénaire en 2013, après la rue Hors-Château et ses hôtels de maître en 2014, après Outremeuse et son folklore en 2015, le parc de la Boverie et ses innovations en 2016, le parc d'Avroy et de ses environs en 2017, Féronstrée et le cœur historique de Liège en 2018, en 2019 Outremeuse et ses coins inconnus, en 2020 (le 27 mars) je vous ferai découvrir **le quartier de DROIXHE** à Liège, tant décrié, tant redouté, mais en définitive très mal connu !

Ce sera donc le **vendredi 27 mars 2020**

Je vous donne rendez-vous avenue de Lille à 4020 Liège, à hauteur du commissariat de police à **18 heures 30**



Un avant-goût de la découverte du quartier

Le quartier de Droixhe est une section de l'ancienne commune de Bressoux qui fait maintenant partie de la ville de Liège (4020). Il est situé au nord de la ville sur la rive droite de la Meuse.

Longtemps plaine agricole puis plaine de manœuvre pour l'armée, ce lieu fut utilisé pour accueillir l'Exposition internationale de Liège, en 1930.

Il fut ensuite assaini pour y accueillir des habitations, le site fut construit dans un style fonctionnaliste inspiré de Le Corbusier après la Seconde Guerre mondiale... **la suite sur place le vendredi 27 mars 2020.**

J'aurai le plaisir de ...

- Vous relater l'histoire du remorqueur fluvial Atlas V,
- Vous raconter l'histoire militaire de la plaine de Droixhe,
- Vous faire découvrir l'évolution de l'habitat durant les 75 dernières années,
- Vous brosser les grandes lignes de l'avenir du quartier,
- Vous faire percevoir l'impact économique du tram,
- Vous expliquer la requalification des lieux.... et bien d'autres.

Vous souvenez-vous qu'il y avait à Droixhe un stand de tir militaire ?



Samedi et dimanche 25 et 26 avril 2020 Dropping des jeunes – Appel à des coaches !

*Cdt Hre Serge HENNIQUIAU
Vice-Président*



Depuis plus de deux décennies, au printemps, le Cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province cde Liège organise une grande opération Armée – Nation.

Cette année, nous accueillerons pendant deux jours (du samedi matin au dimanche midi) des scout(e)s, les cadets et cadettes du Belgian Defence Cadets de Liège et quelques scouts de Ans

A tout ce petit monde, le samedi, nous proposons un apprentissage pratique de la lecture des cartes la journée et en soirée, découverte d'activités militaires. Le dimanche matin quelques activités militaires de team building ; la nuit se passant sur le terrain.

Pour encadrer cette activité nous avons besoin coaches, serez-vous des nôtres ?



Programme (adaptation horaire possible)

Samedi 25 avril 2020 :

1030 Hr – RV à Banneux et briefing

1100 Hr – départ du dropping

1100 Hr > 1700 Hr dropping jusque la plaine militaire de Creppe à Spa

1700 Hr – activités à charge de la troupe

Dimanche 26 avril 2020 :

0800 Hr > 1200 Hr : activités de team building (premier soins ...)

Le dropping

Départ > arrivée : **Banneux** > plaine militaire de **Creppe à Spa**

Distance à vol d'oiseau : +/- 8 km

Groupes de 6 jeunes scouts + DEUX Cadets du Bel Def Cad comme moniteurs et UN coach militaire de réserve.

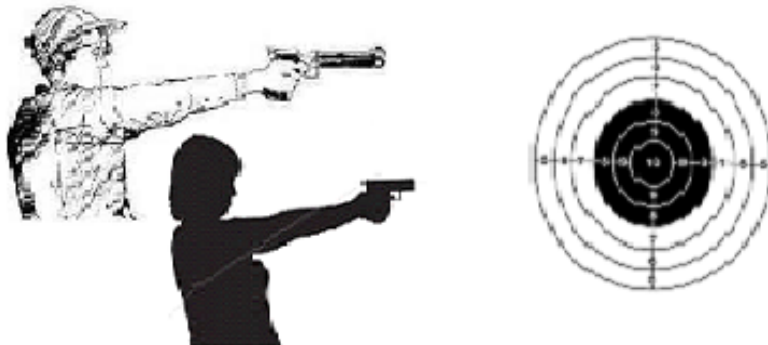
Diverses techniques de lecture de cartes : Azimut, Gisement, Quadrillage, Coordonnées, changement de carte, Etc.

Pour vous inscrire ou obtenir encore plus de précisions : contactez par mail le S3 du Cercle, le Cdt L'HOEST **lambert.lhoest@gmail.com**



Vendredi 15 mai 2020 – Tir pour partenaires

Cdt Hre Serge HENNIQUIAU
Vice-Président



Condition de participation :

Si le militaire de réserve est un homme... **c'est sa compagne qui pourra tirer** et si le militaire de réserve est une femme... **c'est son compagnon qui pourra tirer !**

NB : Pour les militaires de réserve, homme ou femme, il y a un tir annuel prévu : le tir de police (au mois d'octobre !).

Tirs : pistolet/révolver – carabine.

Inscriptions :

ATTENTION : Nous sommes obligés de limiter l'accès à la séance de tir à **21 personnes** (sécurité – temps imparti)

Chaque tireuse/tireur voudra bien m'envoyer un mail d'inscription à henniquiauserge@hotmail.com et nous vous répondrons dans les plus brefs délais pour vous prévenir si votre inscription est reprise ou non dans les **21 premières places disponibles**

Si notre réponse est réponse positive alors vous virerez la somme de **15 € par personne**

Au compte IBAN : BE73 0000 3936 8660 - BIC : BPOTBEB1
du Cercle Mil Res Liège – Rue St Laurent, 79 – 4000 LIEGE

Communication : Tir du 15/05/2020 + Nom et prénom de la personne qui tire + nom du membre du Cercle responsable.

Date et heures :

Vendredi 15 mai 2020 – 17 heures 30

MERCI D'ARRIVER À L'HEURE : 17 Hr 30 ; comme le souligne si bien notre moniteur avec son franc-parler habituel : « *une arrivée tardive désorganise tout le bazar !* »

Fin des activités : 20 heures.

Où ? :

Club de Tir de la Police liégeoise, sis à 4000 Liège, rue Fond des Tawes 49, soit face au n° 102 (pour les GPS).

Ce que nous fournissons :

- Armes et munitions (pistolet/révolver - carabine) – *pas d'armes personnelles.*
- Les moniteurs – *pas de présence d'accompagnant sur le pas de tir.*
- Une assurance « risques de tir ».
- La location du Stand de Tir.

Ce que nous offrons :

- Une boisson au choix par participant(e) ou accompagnant(e) (ticket remis à l'entrée).
- 10 coups d'apprentissage (avec moniteur de tir).
- 10 coups de tir avec résultats enregistrés.
- 10 coups pour la partie éliminatoire du concours de tir.

Tenue : adaptée au tir.

NB : Nous sommes, maintenant, obligés d'établir une fiche de tireur/tireuse d'un jour. Elle sera remplie à l'entrée des installations de tir.



**Cercle Royal des Militaires de Réserve
de la Province de Liège**

Quartier Médecin-Lieutenant JONCKER
Rue Saint-Laurent, 79 – 4000 Liège
GSM : 0475/45.51.93 – Fax : 04/220.84.95
www.crmrlg.be – e-mail : crmrlg@skynet.be

PERMANENCES AU CERCLE

Lundi	de 09h00 à 11h00
Mercredi	de 09h00 à 11h00
Vendredi	de 09h00 à 11h00

COMPTE BANCAIRE

Compte général (cotisations, activités) :
IBAN : BE73 0000 3936 8660 - BIC : BPOTBEB1

Cotisation annuelle : 16 €

QUELQUES ADRESSES UTILES

URNOR : Rue des Petits Carmes, 24 – 1000 Bruxelles – 02/501.23.38
URNSOR : Rue des Petits Carmes, 24 – 1000 Bruxelles – 02/501.23.37
Comdt Mil Prov Liège : Qu Med.-Lt Joncker – Rue Saint-Laurent, 79 – 4000 Liège
COMOPLAND G1/Res : Qu reine Elisabeth – 1140 Bruxelles
COMOPSAIR A1 : Qu Reine Elisabeth – 1140 Bruxelles
COMOPNAV : Qu Billet – 8310 Brugge –
COMOPSMED/M1-P : Qu Reine Elisabeth - 1140 Bruxelles - 02/441.65.07
12/13Li Srt Bn : 0244/28.938
Mil Shop (4Bn Log) : Camp Roi Albert – 6900 Marche – 0244/22.495
Ouverture : Lu-Je 08:00-15:00 et Ve 08:00-11:00

RESPONSABLE REVUE

Editeur responsable et mise en page : Cdt d'Adm Paul SCIMAR

Les articles n'engagent que la responsabilité de leur(s) auteur(s).

Diffusion restreinte : l'emploi ou la détention irrégulière de ce document expose à des poursuites judiciaires, spécialement du chef des articles 118, 119, 120 et suivant du Code pénal